

La charte du Wwoofing


Les trois piliers du Wwoofing

1/ Des valeurs morales : la confiance, la tolérance et la générosité

2/ Les échanges entre l'hôte et le Wwoofeur doivent se faire dans l'exclusion de tout lien de subordination. Ils se font dans le respect des valeurs morales précédemment citées

3/ L'accueil gracieux, gîte et couvert offerts, n'est soumis à aucune promesse d'une quelconque contrepartie. Il n'y a qu'une seule condition, à savoir que le Wwoofeur doit exprimer le souhait sincère de vouloir découvrir la vie, le travail de son hôte et le suivre dans ses activités quotidiennes

Les objectifs du Wwoofing

- 
- Permettre à des non-initiés d'approcher, par la pratique, les domaines de l'agriculture biologique, de l'écoconstruction...
 - Découvrir des façons de vivre alternatives et écologiquement saines
 - Faciliter l'échange culturel et transgénérationnel entre des personnes de différentes nationalités ou de différentes régions
 - Favoriser le développement des transmissions de savoir-faire biologiques et écologiques
 - Etendre la communication et la solidarité au sein du mouvement écologique et de l'agriculture biologique
 - Etablir des contacts avec d'autres acteurs du mouvement biologique et écologique
 - Etablir des liens durables entre les citadins et les ruraux
 - Donner la possibilité aux citadins de vivre et de participer aux activités d'un lieu biologique

Le WWOOFeur n'est pas un employé et n'a aucune obligation de rentabilité et/ou de subordination. Son accueil doit être occasionnel et d'une durée limitée : il ne doit en aucun cas remplacer un salarié.

Si vous recherchez une personne de ce type : adressez-vous au Pôle Emploi.

La participation recommandée est d'une demi-journée par jour, 5 jours par semaine.

L'implication de l'hôte

Être hôte, nécessite **une réelle implication** et une volonté de faire découvrir l'agriculture biologique et/ou son expérience de vie alternative.

Être hôte correspond à une envie de partage de savoir-faire (agriculture, jardinage biologique, permaculture, biodynamie et écoconstruction), de vie saine au quotidien (et le plus souvent familiale) proche de la nature.

Et, en parallèle, l'hôte est encouragé à développer des activités avec d'autres structures que l'association WWOOF France afin de partager son activité avec le plus grand nombre.

Les 11 engagements de l'hôte

- 1 Garantir que sur son lieu d'accueil, la terre est cultivée biologiquement et/ou que sont employées des techniques écologiquement saines.
- 2 Trouver des appuis pédagogiques afin de faciliter et compléter les connaissances du WWOOFeur en matière d'agriculture biologique. Ce dernier point sans promettre un programme d'apprentissage ni un niveau de compétence, mais simplement pour être disponible et montrer ce que l'on croit être le bon geste pour protéger l'environnement.
- 3 Maintenir le site et ses abords propres et accueillants.
- 4 Garantir un logement propre, sec et chaud ainsi que des repas et boissons en suffisance.
- 5 Préparer en amont l'arrivée du WWOOFeur, en répondant à toute question sur les activités proposées, l'accueil, etc...
- 6 Répondre à tous les messages des WWOOFeurs même par la négative, le cas échéant.
- 7 Accepter les visites de membres de l'équipe de l'association WWOOF France élargi à d'autres membres invités à titre consultatif (Education Nationale, Administration, associations...).
- 8 Souscrire une assurance qui couvre les dommages pour lesquels l'hôte serait responsable dans le cadre du WWOOFing, sans toutefois prendre en charge la responsabilité civile des WWOOFeurs.
- 9 Accepter que WWOOF France rejette toute forme de prosélytisme tout en sachant que l'association respecte les croyances religieuses et spirituelles de chacun.
- 10 Contacter l'association WWOOF France pour remonter les problèmes éventuels afin de permettre une amélioration constante du réseau, mais aussi pour émettre un retour sur les points positifs du programme et son évolution.
- 11 S'assurer que l'adhésion des WWOOFeurs à l'Association WWOOF France est bien active (un lien vers le profil du WWOOFeur est inclus dans le message reçu via le site).

Le WWOOFing n'est pas un moyen de voyager à petit prix !

Faire du WWOOFing correspond avant tout à une envie de découvrir l'agriculture biologique et de partager des moments privilégiés avec vos hôtes.

La participation recommandée est d'une demi-journée par jour, 5 jours par semaine.

L'implication du WWOOFeur

Être WWOOFeur, c'est découvrir **avec motivation et implication** la pratique de l'agriculture, jardinage biologique ou biodynamique, la permaculture et l'écoconstruction etc... C'est aussi la soutenir et l'encourager en partageant avec d'autres son expérience.

Être WWOOFeur est un engagement personnel qui s'inscrit au sein d'une démarche collective visant à protéger l'environnement dans un contexte de proximité à l'échelle nationale et internationale, pour aider au développement de l'agriculture biologique et de l'écoconstruction.

Être WWOOFeur, c'est participer en harmonie à une vie de famille écologiquement saine et proche de la nature.

Être WWOOFeur, c'est adhérer librement et de manière désintéressée à l'association.

Les 11 engagements du WWOOFeur

- 1** Certifier avoir au moins 18 ans. Il n'y a pas de limite d'âge. cette liste et à ne les utiliser uniquement dans le cadre du WWOOFing.
- 2** Avoir un réel intérêt à se familiariser avec le monde de l'agriculture biologique, la vie à la ferme ou à la campagne.
- 3** Proposer une action libre et bénévole sur sa participation aux diverses activités durant son séjour.
- 4** Participer à la vie de la ferme (suivant les conditions préalablement définies avec l'hôte) sans obligation de performance ni de productivité lors de sa participation.
- 5** Respecter les lieux et les personnes qui l'accueillent.
- 6** S'engager à ne contacter qu'un maximum de 5 hôtes à la fois et à répondre à toute correspondance des membres adhérents ou de l'équipe de WWOOF France. Si pour une quelconque raison, les termes d'engagement entre le WWOOFeur et l'hôte venaient à être modifiés, chaque partie doit en avertir l'autre dans les plus brefs délais et s'en expliquer.
- 7** S'engager à ne pas reproduire la liste des hôtes, à ne pas divulguer les informations personnelles de
- 8** Le WWOOFeur, lors de son séjour, ne perçoit aucune rémunération.
- 9** Le WWOOFeur est libre de la durée du séjour ainsi que de ses allées et venues et de son rythme de vie (préalablement vu avec l'hôte).
- 10** Si sur place le WWOOFeur constate que les conditions d'accueil et d'activités ne sont pas conformes à ce qui avait été défini avec l'hôte, il est tenu d'en informer l'association. WWOOF France compte sur le retour d'expérience de ses adhérents pour améliorer son réseau mais le WWOOFeur est tout autant invité à émettre un retour sur les points positifs du programme et son évolution.
- 11** Souscrire une assurance qui couvre les dommages pour lesquels il serait responsable ; si le WWOOFeur est de nationalité française : il doit être couvert au minimum par une assurance de responsabilité civile. Si le WWOOFeur vient d'Europe ou d'ailleurs : nous recommandons de prendre une assurance voyage dans le cadre du WWOOFing.